

F.C. Rodange 91 A.s.b.l.
Association sans but lucratif

Etats financiers révisés
pour l'exercice clôturé
le 31 décembre 2021

9, rue Jos Moscardo
L-4840 Rodange
R.C.S. Luxembourg : F 1009

Table des matières

Rapport du Réviseur d'Entreprises Agréé

Rapport de gestion

Bilan au 31 décembre 2021

Compte de profits et pertes pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2021

Tableau des flux de trésorerie pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2021

Annexes aux comptes annuels au 31 décembre 2021



Siège Social :
F.C. Rodange 91 Asbl
9, Rue Jos Moscardo
L-4840 Rodange
Tél. : +352 50 22 33
Email : info@fcr91.lu

Les comptes bancaires :
BGL : LU73 0030 8895 2367 0000
BCEE : LU67 0019 7900 0080 6000
BIL : LU26 0020 1268 0910 0000

RAPPORT DE GESTION 2021

Recettes

Notre principale recette est le sponsoring d'une somme totale de 240.554 € pour l'année 2021. Les différents subsides s'élèvent à un montant de 196.399 €. Les cotisations des membres se chiffrent à un montant de 44.257 €. Le merchandising, les recettes de la petite restauration et autres ventes diverses se chiffrent à un montant de 21.464 €.

Les transferts des joueurs - 31.163 €. Les entrées pour les matchs de championnat se chiffrent à 5.128 €.

Le Total des recettes pour l'année 2021 est de **538.964,00 €**.

Dépenses

Les indemnités des joueurs, entraîneurs, salariés du club et les charges sociales etc... représentent un coût de 404.353 €. L'achat des marchandises tels que les boissons et alimentation pour la revente, les équipements sportifs, matériel sportif etc... représente un coût de 68.641 €. Les intérêts bancaires, les taxes et autres charges représentent un coût en 2021 de 10.846 €. Autres charges d'exploitation se chiffrent à 42.876 €.

Le total des dépenses pour l'année 2021 est de **526.715,00 €**

Conclusion

Le total des recettes et des dépenses laisse un solde créditeur de **12.249,49 €**.

L'objectif du club dans les années à venir est de développer le marketing et les événements du club d'un niveau supérieur pour créer encore un plus grand solde créditeur.

Droits et engagements hors bilan

Au 31 décembre 2021, Fc Rodange 91 n'a aucun droit ni engagement hors le bilan.

Les finances ont été préparés par le Conseil d'Administration dans le cadre de la procédure d'obtention de la licence Uefa.

Fait à Rodange, le 11 mai 2022.

Signature Président
Semin Civovic

Nos partenaires officiels :



FOOTBALL CLUB RODANGE 91 A.s.bl.

Bilan au 31 décembre 2021

	Notes(s)	31/12/2021	31/12/2020		Notes(s)	31/12/2021	31/12/2020
		EUR	EUR			EUR	EUR
ACTIF IMMOBILISE		- 247	893	FONDS PROPRES		- 277.015	- 289.265
Immobilisations corporelles		-	1.139	Résultats reportés	6	- 289.265	- 335.607
Immobilisations financières	3	- 247	- 247	Résultat de l'exercice		12.249	46.342
 ACTIF CIRCULANT		 95.513	 71.930	 DETTES NON SUBORDONNÉES	 7	 300.459	 273.672
Créances clients	4			Dettes envers les établissements de crédit			
- dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		44.192	58.182	- dont la durée résiduelle est supérieure ou égale à 1 an		27.059	52.414
Autres créances				- dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à 1 an		155.602	96.319
- dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		37.439	-	Dettes sur achats et prestations de services			
Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux - chèques et en caisse		13.883	13.748	- dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à 1 an		21.822	49.664
COMPTES DE REGULARISATION	5	10	-	Autres dettes		95.977	75.276
				COMPTES DE REGULARISATION	8	71.833	88.414
TOTAL ACTIF		95.277	72.822	TOTAL PASSIF		95.277	72.822

Les notes en annexe font partie intégrante des états financiers.

FOOTBALL CLUB RODANGE 91 A.s.bl.

Compte de profits et pertes pour l'exercice se clôturant au 31 décembre 2021

CHARGES				PRODUITS			
	Notes(s)	2021	2020		Notes(s)	2021	2020
		EUR	EUR			EUR	EUR
Autres charges externes		68.641	88.276	Montant net du chiffre d'affaires		332.335	391.561
Matériel et équipement		68.641	88.276	Cotisations membres		44.257	77.030
Frais de personnel		404.353	310.959	Entrées		5.128	-
Indemnités joueurs		293.641	214.124	Sponsors		240.554	246.188
Indemnités entraîneurs et tiers		92.272	63.410	Transferts de joueurs		31.163	44.438
Transferts joueurs		4.000	8.471	Ventes diverses		11.233	23.906
Autres charges sociales		14.440	24.955				
Amortissements des immobilisations corporelles				Autres produits d'exploitation		206.629	175.396
Autres charges d'exploitation		42.876	112.433	Activité commerciale :			
Compétitions				- merchandising		10.230	4.490
- Coûts des arbitres		2.412	1.537	Subsides:			
- Redevances à l'association nationale		6.191	4.597	- dons		2.000	450
Frais de voyage et de représentation		2.355	3.009	- subventions publiques		129.315	102.507
Pharmacie, matériels médicaux		6.118	-	- subventions FLF		65.084	66.555
Publicité		-	1.308	Autres		-	1.394
Entretien & réparations		1.578	655				
Administration		8.070	8.912				
Assurances		470	18.937				
Locations immobilières et mobilières		5.646	14.304				
Frais audit + Frais comptabilité		8.672	8.664				
Autres		3.359	1.321				
Correction de valeur sur actifs circulant	-	1.994	49.191				
Charges exceptionnelles		-	-				
Charges financières		10.846	8.946				
Résultat de l'exercice (bénéfice)		12.249	46.342	Résultat de l'exercice (perte)		-	-
TOTAL CHARGES		538.964	658.836	TOTAL PRODUITS		538.964	658.836

Les notes en annexe font partie intégrante des états financiers.

FOOTBALL CLUB RODANGE 91 A.s.bl.

Mouvements de trésorerie pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2021	2021 EUR
Résultat de l'exercice	<u>12.249</u>
Elimination charges et produits sans incidence sur la trésorerie:	
Dotations aux amortissements	1.139
Correction de valeur sur actif circulant / reprise de provisions	
Profit résultant de la vente d'immobilisations corporelles/joueurs	
Impact net sans incidence sur la trésorerie:	<u>1.139</u>
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	
Variation du stocks	-
Variation des créances	- 23.448
Variation des comptes de régularisation Actif	- 10
Variation des dettes	26.786
Variation des comptes de régularisation Passif	- 16.581
Variation des provisions	-
Autres [décrivez]	
Entrée nette de trésorerie provenant des activités opérationnelles	<u>-13.253</u>
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	
Entrées de trésorerie découlant de la vente d'immobilisations corporelles	-
Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	-
Entrées de trésorerie découlant de la vente d'inscriptions de joueurs	
Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition d'inscriptions de joueurs	
Entrées de trésorerie découlant de la vente d'autres actifs à long terme	-
Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition d'autres actifs à long terme	-
Entrées de trésorerie découlant de la vente d'instruments financiers	-
Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition de nouveaux instruments financiers	-
Entrées de trésorerie liées au remboursement de prêts par des institutions non financières	-
Sorties de trésorerie liées au remboursement d'emprunts à des institutions non financières	-
Entrées/sorties de trésorerie provenant des activités d'investissement	<u>-</u>
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	
Entrées de trésorerie provenant de l'émission d'emprunts à court ou à long terme	-
Sorties de trésorerie liées au remboursement de montants empruntés	-
Entrées de trésorerie provenant d'une augmentation de capital	-
Entrées/sorties de trésorerie provenant des activités de financement	-
Augmentation/diminution nette de trésorerie	<u>135</u>

Les notes en annexe font partie intégrante des états financiers.

FOOTBALL CLUB RODANGE 91 A.s.bl.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2021

Note 1 - Généralités

Le Football Club Rodange 91 (ci-après « le Club ») a été constitué le 30 avril 1991 sous la forme d'une association sans but lucratif de droit luxembourgeois pour une durée illimitée.

Le Club est affilié à la Fédération Luxembourgeoise de Football.

Le siège social est établi à Rodange, 9 rue Jos Moscardo.

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre 2021.

L'activité principale du Club est le football.

Le Club a pour objectif la création d'équipes sportives pouvant exercer tout genre de sport physique moderne et plus particulièrement le football.

Note 2 - Principes, règles et méthodes d'évaluation

Les états financiers ci-joint ont été préparés sous la responsabilité du Conseil d'Administration dans le cadre de la procédure d'obtention de la licence UEFA.

2.1 Principes généraux

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises et aux pratiques comptables généralement admises et notamment en accord avec le manuel d'instruction de la FLF et de l'UEFA.

La préparation des états financiers implique le recours à un certain nombre d'estimations comptables déterminantes. Elle impose aussi au Conseil d'Administration d'exercer son jugement dans l'application des principes comptables. Tout changement dans les hypothèses peut avoir des répercussions significatives sur les comptes annuels de la période durant laquelle ces hypothèses ont changé. Le Conseil d'Administration estime que les hypothèses sous-jacentes sont adéquates et que les comptes annuels donnent ainsi une image fidèle de la situation financière et des résultats du Club.

Le Club fait des estimations et hypothèses qui ont une incidence sur les montants repris à l'actif et au passif au cours de la période suivante. Les estimations et les jugements sont évalués de façon continue et se basent sur l'expérience passée et d'autres facteurs, dont des anticipations d'événements futurs jugés raisonnables dans ces circonstances.

2.2 Règles d'évaluation

Les principales règles d'évaluation sont les suivantes :

2.2.1 Valorisation des immobilisations incorporelles

Le Club ne pratique pas l'activation séparée des frais de transfert de joueurs mais constate directement une charge dans le compte de profits et pertes au moment du transfert.

FOOTBALL CLUB RODANGE 91 A.s.bl.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2021

2.2.2 Valorisation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont valorisées à leur coût d'acquisition ou au coût de revient, déduction faite des corrections de valeur. Les corrections de valeur sont calculées en fonction de la durée d'utilisation des immobilisations d'après la méthode linéaire. Le coût d'acquisition s'obtient en ajoutant les frais accessoires au prix d'achat.

En cas de dépréciation durable, les actifs immobilisés font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan. Ces corrections de valeur sont extournées lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

2.2.3 Valorisation des créances de l'actif circulant

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque la valeur du marché est inférieure à leur valeur nominale. L'évaluation à la valeur inférieure n'est plus maintenue si les raisons qui ont motivé les corrections de valeur ont cessé d'exister.

2.2.4 Comptes de régularisation actif et passif

Les comptes de régularisation actif et passif ont pour but de ventiler correctement les produits et charges reçus pour une saison sportive par rapport aux années comptables.

2.2.5 Valorisation des dettes

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

2.2.6 Conversion des postes en devises

Toutes les transactions exprimées dans une devise autre que l'Euro sont enregistrées en Euro au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les immobilisations exprimées dans une devise autre que l'Euro sont converties en Euro au cours de change historique en vigueur au moment de l'acquisition.

Les avoirs en banques sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Les pertes et les profits de change en résultant sont enregistrés au compte de profits et pertes de l'exercice.

Les autres postes de l'actif et du passif sont évalués individuellement au plus bas, respectivement au plus haut, de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base des cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Seules sont comptabilisées dans le compte de profits et pertes les pertes de change non réalisées.

Les produits et charges en devises autres que la devise du bilan sont convertis dans la devise du bilan au cours de change en vigueur à la date des opérations.

FOOTBALL CLUB RODANGE 91 A.s.bl.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2021

Note 3 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations financières sont constituées du cautionnement.

Note 4 –Autres Créances

Au 31 décembre 2021, les postes créances clients et autres créances sont composés de créances clients sur sponsoring et subsides d'un montant de 81.631 (2020 : 58.182 EUR).

Le Club n'a pas de créance issue d'activités de transfert de joueurs (2020 : 0,00 EUR).

Note 5 – Comptes de régularisation – Actif

Les comptes de régularisation sont constitués de charges constatées d'avances sur des achats.

Note 6 – Capitaux propres

Au 31 décembre 2021, les capitaux propres sont composés des résultats reportés des exercices antérieurs et du résultat de l'exercice.

Note 7 - Dettes

Les dettes se composent comme suit :

	2021	2020
	EUR	EUR
Dettes envers des établissements de crédit	182.660	148.730
Dettes envers joueurs et entraîneurs	9.703	12.316
Dettes envers fournisseurs	21.822	49.663
Autres dettes	86.273	62.960
	300.459	273.669

Les dettes envers les établissements de crédit correspondent à des découverts bancaires ainsi qu'un crédit bancaire contracté en juillet 2018 pour une durée de 4 ans. Le montant nominal de l'emprunt s'élève à EUR 100.000 et le solde au 31 décembre 2021 s'élève à EUR 27.058,54 (2020 : 52.414 EUR). Ces dettes sont garanties par des garanties réelles fournies par le président.

Les joueurs et les entraîneurs ont confirmé avoir reçu les indemnités au titre de 2021 en 2022.

Le club n'a pas de dette issue de transferts de joueurs au 31 décembre 2021 (2020 : 0 EUR).

Les autres dettes comprennent un prêt contracté entre le Club (l'emprunteur) et son président (le prêteur) au 31 décembre 2021. Le montant du prêt s'élève à EUR 70.298. Ce prêt n'a pas de date d'échéance et est sans intérêt. A cela s'ajoute un montant de 8.250 EUR concernant des transferts payés par le président à son arrivée.

Pendant l'exercice 2021, le Club a payé des indemnités en faveur d'agents de joueurs pour un montant de 11.706 (2020 : 4.989 EUR).

FOOTBALL CLUB RODANGE 91 A.s.bl.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2021

Note 8 – Comptes de régularisation - Passif

Les comptes de régularisation sont constitués de produits constatés d'avance sur les subsides et le chiffre d'affaires.

Note 9 – Droits et engagements hors bilan

Au 31 décembre 2021, le Club n'a aucun droit et engagement hors bilan.

Note 10 – Evènements post-clôture

Aucun évènement n'est survenu après la clôture de l'exercice 2021.